

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-043

Marchés publics

Marché de coordonnateur sécurité santé pour la
réalisation du projet d'aménagement de l'espace
Valmy à Mably (42)

Marché avec le prestataire
QUALICONSULT Sécurité

| | |
|---------------------|--------------|
| Certifié exécutoire | 20 FEV. 2023 |
| Reçu en préfecture | 16 FEV. 2023 |
| Publié | 20 FEV. 2023 |

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la
commande publique relatifs aux marchés publics passés en
procédure adaptée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022, portant statuts de Roannais
Agglomération, et notamment la compétence obligatoire
« Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire
du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de
pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux,
fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est
inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature
ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit
définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques
TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation
de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération souhaite un
coordonnateur sécurité santé dans le cadre de l'aménagement de
l'espace Valmy à Mably (42) ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le 9 décembre 2022
en procédure adaptée pour la réalisation de cette étude ;

Considérant les 3 offres reçues ;

Considérant que la proposition du prestataire QUALICONSULT
Sécurité est l'offre économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE

- D'approuver le marché de coordonnateur sécurité santé pour la réalisation du projet d'aménagement de l'espace Valmy à Mably (42) avec le prestataire QUALICONSULT Sécurité ;
- De préciser que la prestation s'élève à un montant forfaitaire de rémunération de 5 320,00 € HT ;
- De dire que ces dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au Budget 13.

Par délégation du Conseil Communautaire,
Pour le Président et par subdélégation,
JACQUES TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

